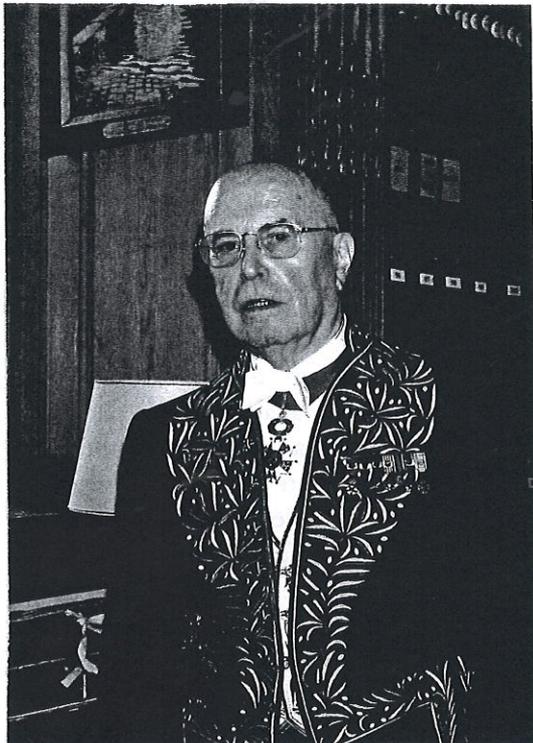


Lettre des Académies

Bulletin interne de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts



M. Jean LECLANT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (cliché Institut de France)

Lors de sa séance de rentrée solennelle du vendredi 28 novembre 2003, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient d'accueillir, à l'ombre de la vénérable Coupole du Palais Mazarin, les représentants de la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts, réunie à l'Institut de France pour tenir son assemblée générale annuelle.

Au cours de cette séance, un vibrant hommage fut rendu par notre confrère Roland Recht, professeur au Collège de France, à la mémoire de Prosper Mérimée (1830 - AIBL 1843-1870) et à son entreprise

colossale d'inventaire des monuments historiques de notre pays ; pour réaliser cette œuvre, ce dernier reçut l'aide si précieuse d'érudits, membres des académies de province, conservatoires actifs de la mémoire de leurs régions et, en cette occasion, relais inestimables pour la transmission de l'information archéologique. Ainsi vos compagnies donnèrent-elles une pleine résonance à la première voix qui s'éleva pour la sauvegarde de notre patrimoine national.

Fondées pour la majorité d'entre elles par lettres patentes sous l'Ancien régime – plus précisément entre 1715 et 1760 –, les académies de province partagèrent, durant la tourmente révolutionnaire, les vicissitudes que connurent les Compagnies formant aujourd'hui notre Institut de France : elles furent supprimées par le funeste décret du 8 août 1793.

Celles qui renaquirent au début du XIX^e siècle en sont redevables à l'Empereur Napoléon, puis à la Restauration qui comprit tout le profit que l'on pouvait tirer de la renaissance, dans les grandes villes françaises, d'une sociabilité savante, artistique et érudite.

Elles reprirent ainsi leurs travaux à l'échelle locale, vivant jusqu'il y a peu sans nouer de liens particuliers entre elles. Rassemblant au sein d'une notabilité de l'esprit les plus dignes représentants locaux des Sciences, des Arts et des Lettres, elles contribuèrent à tisser des liens infrangibles entre des disciplines souvent étrangères expérimentant avant l'heure les bienfaits résultant de la pluridisciplinarité. A l'instar

de l'Institut national des Sciences et des Arts (25 octobre 1795) – dont elles avaient en quelque sorte porté en germe le modèle –, elles constituèrent autant de « petits Instituts » répartis à travers le territoire de l'hexagone ; organismes polyvalents et en quelque sorte reflets de leur grand frère des bords de Seine, elles en véhiculèrent le message d'humanisme et de progrès qui compte pour une si grande part dans les fondements mêmes de notre identité française.

Se réunissant depuis 1989 à l'appel du médecin général Edmond Reboul, avec l'appui de l'Institut de France, les représentants des vingt-huit Académies de province les plus anciennes ont en 1994 adopté à Rouen le statut mis au point par le bâtonnier Albert Brunois, notre regretté confrère de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Ainsi la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts fêtera bientôt ses dix années d'activités. Tout en préservant les statuts, les habitudes et les rites propres des Académies qui la composent, elle vise à « aider à la meilleure mise en valeur, en France et à l'étranger, du patrimoine culturel et intellectuel national » et à « coordonner(...) les initiatives et réalisations des académies » (art.2 de ses statuts).

Ainsi, en raison de ses origines et de la vocation qui anime son action, la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts apparaît très proche de l'Institut de France qui a, l'on s'en souvient, voulu lui témoigner son attachement en l'invitant à participer aux cérémonies de son Bicentenaire, les 11 et 12 octobre 1995 ; on notera aussi que ce lien

fort est manifesté par l'attribution d'un des deux sièges de la présidence d'honneur de la Conférence à un membre de l'Institut, actuellement notre confrère Alain Plantey.

Lieu d'échange et de réflexion désormais bien assis, en liaison constante avec les réalités de terrain, la Conférence pourrait dans l'avenir œuvrer à préciser, dans l'indispensable concertation, la place et le rôle des académies de province en ce début de XXI^e siècle – vaste programme. Mais elle devrait aussi s'ouvrir sur le monde en étendant progressivement ses relations avec les pays de la francophonie et les académies d'Europe ; ainsi apportera-t-elle sa pierre à la diffusion et à la défense de notre culture hors de France – tant on sait qu'aujourd'hui en cette ère de globalisation, toute cause, même nationale, doit être prônée au niveau international.

L'Académie française a naguère invité, d'éloquente façon, les académies de province à s'associer à la croisade pour le respect de la langue française. En tant que Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, je souhaiterais également les appeler à unir leurs efforts en faveur de notre patrimoine – parfois si mis à mal –, cet autre langage avec lequel notre histoire a été patiemment écrite : langage monumental jalonnant en une narration subtile nos paysages et nos terroirs, langage figuré ornant nos villes ou mis en scène dans nos musées, langage documentaire conservé dans nos archives et bibliothèques. Autant de lieux de mémoire, d'une mémoire qu'il nous appartient de maintenir vivante, afin que le présent puisse continuer de recevoir la lumière toujours éclairante du passé.

Jean LECLANT
Secrétaire perpétuel
de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Jean LECLANT, égyptologue, est depuis 1983 Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Professeur honoraire, il a été successivement titulaire, dès 1953, de la chaire d'Égyptologie de l'Université de Strasbourg, puis appelé à la Sorbonne en 1963, il succéda à Jean Sainte-Fare Garnot ; élu aussi à la chaire d'Égyptologie de l'École des Hautes Études, il fut de 1979 à 1990 titulaire de la chaire d'Égyptologie au Collège de France. M. Jean Leclant a également occupé les fonctions de Secrétaire général de la Commission des recherches archéologiques du Ministère des Affaires Étrangères, de vice-président de la Commission française pour l'UNESCO et est aussi Président du Haut-Comité des Célébrations Nationales.

Réunion de la Conférence nationale des Académies des provinces

Jeudi 27 novembre 2003
Excursion à Chantilly

Les représentants des Académies des provinces étaient nombreux, ce matin du jeudi 27 novembre, sur l'esplanade de l'Institut où les bus les attendaient pour les conduire au château de Chantilly où ils furent très aimablement accueillis par M. Alain Decaux, de l'Académie française, président du Collège des conservateurs du domaine de Chantilly.



M. Alain Decaux accueillant les représentants de la Conférence à Chantilly (cliché J.Bonamy)

Vendredi 28 novembre 2003

Assemblée générale

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue dans la Grande Salle des Séances de l'Institut de France.



Après la visite des collections et de deux remarquables expositions consacrées, l'une, aux *Dessins hollandais du Musée Condé* et, la seconde, au *Livre d'Heures d'Etienne* (v.1452), une œuvre majeure du peintre et enlumineur Jean Fouquet (v.1420-v.1480), récemment et magnifiquement restaurée, un déjeuner fut servi à la Capitainerie du Domaine de Chantilly. L'après-midi fut consacré à la visite des Grandes Ecuries où M. Yves Bienaimé, président fondateur du Musée vivant du Cheval a tenu à offrir aux représentants de la Conférence une reprise, florilège des plus beaux numéros de son spectacle équestre *Cheval en fête*.

Réception à l'Hôtel de Lassay

A l'issue de la journée, les représentants de la Conférence Nationale des Académies étaient conviés à l'Hôtel de Lassay par M. Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée Nationale qui, retenu, s'était fait représenter par M. Evence Richard, conseiller attaché à son Cabinet. Brillante réception en présence de Mme Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française et de M. Arnaud d'Hauterives, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

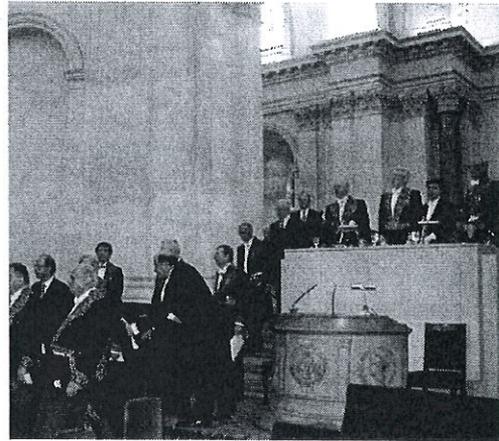


Mme Carrère d'Encausse, MM. Woronoff, Richard et Plantey (cliché J.Bonamy)

Le G^{al} Reboul recevant la médaille de l'Académie de Lyon en présence de MM. Plantey, Woronoff, et Remy (cliché J.Bonamy)

A l'issue de la réunion, les académiciens se sont retrouvés au cours d'un déjeuner-buffet très apprécié, offert par l'Institut.

L'après-midi les académiciens de la Conférence nationale furent invités par M. Jean Leclant Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à assister, sous la Coupole, à la Séance solennelle de Rentrée de son Académie présidée par M. Gilbert Dagron, également président de l'Institut, en présence de M. Pierre Messmer, Chancelier de l'Institut, de Mme Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, de M. Arnaud d'Hauterives, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.



(cliché J.Bonamy)

La réunion de la Conférence nationale s'est terminée en fin d'après-midi, par une réception dans les Salons de l'Institut, très aimablement offerte par M. Jean Leclant Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



(cliché J.Bonamy)

Les membres de la Conférence nationale des Académies des provinces tiennent à renouveler leur gratitude à M. Pierre Messmer, Chancelier de l'Institut, à M. Jean Leclant Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ainsi qu'à M. Alain Plantey, Président d'honneur de la Conférence sans qui cette Assemblée n'aurait pu se réunir. Enfin, la réussite de ces deux journées magnifiques doit aussi beaucoup et à la diligence et à la sollicitude de M. Eric Peuchot, directeur des services administratifs de l'Institut, membre de l'Académie de Versailles, ainsi qu'à la gentillesse de Mme Isabelle Six, sa collaboratrice, qui a su répondre patiemment à toutes les situations.

NOUVELLES DES ACADEMIES

CAEN

Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres

24 juin 2003, la Journée de l'Académie de Caen

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen a célébré, le samedi 14 juin 2003, le centième anniversaire de son doyen d'âge, l'architecte Pierre Auvray.

Pierre Auvray, qui appartient à une génération d'architectes, a été l'un des principaux acteurs de la reconstruction de la ville après les destructions de la Libération. De 1947 à 1960 il a été pour cette tâche le collaborateur de Marc Brillaud de Laujardière (à qui l'on doit aussi la reconstruction de Saint-Malo) et d'Henry Bernard (architecte de l'université de Caen).

Notre académie s'est associée dans ce but avec la Mairie de Caen, la Direction régionale des Affaires culturelles de Basse-Normandie, le Conseil régional de l'ordre des architectes de Basse-Normandie, l'Académie d'Architecture de Paris, la bibliothèque de l'Université, les archives municipales, la bibliothèque municipale auxquelles Pierre Auvray a

légé ses documents et ses ouvrages qui constitueront le " Fonds Auvray " à la Bibliothèque de la Ville et Agglomération de Caen.

Cette " Journée de l'Académie " a débuté à 15 heures à l'auditorium du musée des Beaux-Arts par une série de conférences publiques consacrées à la reconstruction de la ville de Caen (Jean-Jacques Bertaux), à la restauration contemporaine des Monuments historiques (François Pougheol) et à l'œuvre d'architecte de Pierre Auvray, de 1930 à 1980 (Bernard Beck).

On a pu souligner à cette occasion la qualité des réalisations de Pierre Auvray, leur importance dans la ville (une partie des bâtiments publics, des établissements scolaires, des églises, des immeubles collectifs, des locaux commerciaux, des centres hospitaliers...), la place éminente de notre doyen dans le courant de l'architecture contemporaine.

Pierre Auvray, fervent admirateur du Bauhaus pendant ses études à Paris dans les années vingt, a retenu de cette grande école d'architecture son style dépouillé et ses agencements rationnels, tout en introduisant, dans ses bâtiments de la reconstruction, le classicisme mesuré imposé par Brillaud de Laujardière et le maire Yves Guillou. Un vin d'honneur a rassemblé ensuite, au café Mancel, autour de Pierre Auvray, une assistance fort nombreuse, venue parfois de très loin.

L'Académie d'architecture (place des Vosges à Paris), et son président, M. Aymeric Zublena, le Conseil de l'Ordre des architectes de Basse-Normandie et son président, M. Jean-Marc Bienvenu, ont tenu à s'associer à cet hommage.



Pierre Auvray, Mme Brigitte Lebrethon, député-maire de Caen et Bernard Beck, président de l'Académie. (cliché Gérard-Guy Mouchel)

A 18 heures, Christophe Coin et l'Ensemble baroque de Limoges ont offert, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville (ancienne salle du chapitre de l'Abbaye-aux-Hommes), un concert à Pierre Auvray, à ses amis et confrères de l'Académie, aux présidents des Académies d'Architecture, au président et aux membres du Conseil régional de l'Ordre des Architectes. Au programme : Vivaldi, Porpora, Jean-Sébastien Bach.

La soirée s'est achevée à l'hôtel de ville avec la réception offerte par Madame Brigitte Le Brethon, député-maire de Caen, en l'honneur du doyen de l'Académie et des architectes de la ville. Madame le député-maire a rendu un affectueux et chaleureux hommage à Pierre Auvray et à son œuvre de reconstruction, et lui a remis la médaille d'argent de la ville. Cette récompense exprime toute la considération et toute la reconnaissance de la cité de Caen envers l'un des acteurs les plus éminents de sa renaissance, de son développement et de la qualité de son cadre de vie.

Gérard-Guy MOUCHEL
Secrétaire perpétuel

PRIX DES ACADEMIES

COLMAR

Académie d'Alsace

Après les fêtes du cinquantenaire à l'occasion desquelles furent édités un numéro spécial des *Annales* et un CD mis à la disposition des lycées de la Région, l'Académie d'Alsace a repris le calendrier de ses activités :

Le 18 octobre à Kaysersberg fut remis le Grand Prix de la Décapole * qui couronne chaque année un ouvrage consacré à un domaine particulier du patrimoine alsacien. Il fut décerné à M. Armand Hampé, professeur agrégé et docteur ès Sciences pour son ouvrage *Du haut des sommets vosgiens*.

« Le regard synthétique de cet historien, géologue et cartographe, dont les travaux s'inscrivent dans la perspective d'une planète vivante nous incite à approfondir notre propre regard sur le monde, » a expliqué le président Pierrat dans sa *laudatio*. « Non pas seulement regarder et analyser ce qui nous entoure, mais construire notre regard en faisant la synthèse de ce que nous percevons. »

Lors du salon du livre de Colmar, le 30 novembre, furent remis les Prix décernés par l'Académie d'Alsace : Le Grand Prix René d'Alsace à MM. Léon Daul, Maurice Moszberger et Théodore Rieger pour leur livre *Dictionnaire des rues de Strasbourg*, présenté par M. Jean-Marie Schmitt, vice-président de l'Académie d'Alsace.

Fut également attribué, le Prix Jeunes Talents à M. Fabien Mense, élève de l'Ecole supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg, présenté par M. le professeur Claude Lapointe. Le jury a également souligné le travail de M. Nordine Bouguerine, élève de la même Ecole.

*Le Prix de la Décapole fondé en 1993 par le professeur Oberlé est décerné tous les ans à un ouvrage concernant L'Alsace. Doté d'un montant de 1500 euros il est à la charge de l'Académie.

Christianne ROEDERER
Chancelier

DIJON

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres

Le Prix 2003, *La danse, un patrimoine un art vivant*, a été attribué à M. Jean-François Couinillon, professeur de philosophie (e.r.), habitant à Nevers, jadis lauréat de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pour un essai sur Fontenelle (1959). Il a été remis lors de la séance solennelle du 10 janvier.

Thème 2004 : le sujet proposé au concours est : « *Solitudes aujourd'hui.* »

MARSEILLE

Académie des Sciences, Lettres et Arts

Lors de sa séance publique du 21 novembre 2003 qui s'est tenue dans la Salle Impératrice Eugénie du Palais du Pharo, l'Académie a procédé à sa remise de prix annuels, seize prix répartis en plusieurs catégories :

Classe des Sciences : **Prix du duc de Villars (1767)** à M. Jonathan Gilad, élève de 3^e année de l'Ecole Polytechnique, **Prix José Pinatel (1968)** à MM. Perrre Magnan et Baptiste Humbert pour leur ouvrage *Forcalquier-Regards*, **Prix Charles Bortoli (1942)** à M. Xavier Daumalin pour son ouvrage *Du sel et du pétrole*, **Prix Félix de Beaujour (1835)** à M. Philippe Lamarque pour son ouvrage *Le débarquement de Provence*.

Classe des Lettres : **Prix maréchal de Villars (1727)** à M. l'ambassadeur Claude Petiet pour son ouvrage *Le bailli Forbin, lieutenant général des galères*, **Prix M. et Mme Amphoux (1973)** à Mme Nathalie Bertrand pour son ouvrage *Tamaris entre Orient et Occident*, **Prix Constantin Castéropoulos (1989)** à S.Exc. Mgr Marcel Perrier pour ses recueils de poèmes *Paroles & Paraboles*, **Prix Claude Syl (1975)** à M. Jean-Luc Evans pour

son livre de poésies *Les fleurs de l'espoir*, **Prix Louis Brauquier (1979)** à Mme Bernadette Delchambre pour ses chansons et émissions de radio sur le poète au long cours.

Classe des Beaux-arts : **Prix Jean-Gabriel Marie (1981)** au père Bernard Lorenzato et à Mme Janine Imbert organisateurs du *Festival de Musique sacrée*, **Prix Juliette et Constant Roux (1997)** à MM. Privat-Jean Molinier (+) et Jean-Pierre Baux pour leur ouvrage *Poèmes d'une vie*, **Prix Charles Toinon (1987)** à Mme Hélène Taye-Choremi et à M. Dominique Marche pour leurs ouvrages *Moulins et pigeonniers*, *Cadrans solaires en Provence*, **Prix Jean Roque (1975)** à M. Philippe Hernandez pour son livre d'art *Marseille sous soleil blanc*.

Les Prix de vertu et d'encouragement, ont été décernés aux Frères de Saint-Jean de Dieu et à un jeune aveugle Johny Grondin.

Enfin création d'un nouveau prix, le **Prix du roman policier marseillais Jean-Toussaint Samat** attribué à M. Jean Contrucci pour ses *Nouveaux mystères de Marseille*.

Georges BERGOIN
Secrétaire perpétuel

Comité de Rédaction : M. Woronoff, M.-D. Joubert, J. Bonamy Rédacteur : Marie-Dominique Joubert
--

COLLOQUE

LES PRINCES ANGEVINS, MEMOIRE ET SURVIVANCES

Après Lyon, Nancy, Toulouse et Besançon, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers a l'honneur de recevoir la Conférence Nationale des Académies en 2004.

A cette occasion un colloque sur :

Les Princes Angevins, Mémoire et Survivances

se tiendra à Angers les 29 et 30 septembre 2004 avec la participation de conférenciers membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des Académies de Naples, Budapest et Cracovie, du Var, d'Aix, de Nancy, de Metz et d'Angers.

L'Assemblée générale de la Conférence Nationale se tiendra à Angers le 30 septembre 2004.

L'Art de la Tapisserie avec visites de l'Apocalypse et du Chant du Monde fera l'objet de la journée d'études du 1^{er} octobre placée sous la Présidence de Monsieur le Chancelier de l'Institut.

La Loire sera le thème de la journée du 2 octobre avec visites de l'Abbaye Royale de Fontevraud, du château de Montsoreau et de l'Abbatiale de Cunault.

A l'issue de ces manifestations, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers rédigera, composera et éditera un tome de la revue *Akadémos* qui est la revue de prestige de la Conférence. Statutairement, il lui appartiendra de présider et d'animer durant deux ans la Conférence Nationale.

Nous espérons, à cette occasion, présenter Angers et l'Anjou sous les meilleurs auspices et contribuer au renom de notre ville et de notre province.

Jean-Pierre REMY
Président

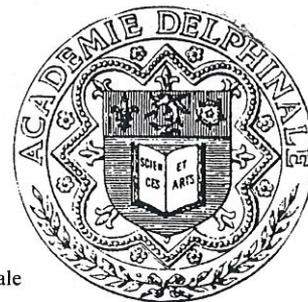
PORTRAIT D'UNE ACADEMIE

GRENOBLE, L'ACADEMIE DELPHINALE

L'Académie delphinale a un peu plus de deux siècles d'existence, comme une quinzaine d'autres en France, qui se créèrent dans le sillage de l'Académie française avec des décalages de l'ordre du siècle ou du demi-siècle.

Celle du Dauphiné est née de la bibliothèque de Mgr De Caulet, évêque de Grenoble de 1726 à 1771. Mise en vente à sa mort, elle fut achetée par souscription publique en 1772 pour une valeur de 45000 livres, ceci à l'initiative d'un groupe de notables cultivés qui voulaient voir Grenoble dotée d'une bibliothèque publique comme les autres grandes villes du royaume. L'achat fait, restait à en assurer la gestion et l'installation.

Pour ce qui est de sa gestion, une assemblée générale de souscripteurs réunie à Grenoble en juillet 1772, désigna 12 de ses membres pour constituer le conseil de gestion, chiffre



Sceau de l'Académie Delphinale

porté à 25 l'année suivante. Le secrétaire en était le Dr. Henri Gagnon, grand-père maternel de Stendhal. Ce premier conseil de gestion fut approuvé par lettres patentes de Louis XVI en novembre 1780 sous le nom de « Société littéraire », terme transformé en « Académie delphinale » en mars 1789, toujours par lettres patentes du roi, pour récompenser la société de sa remarquable activité.

Le nombre des membres fut porté à 36 titulaires, résidant obligatoirement à Grenoble, et 100 associés, libres de leur résidence. Parmi les premiers titulaires, figurent Dolomieu, Servan, Condorcet, Villars, Mounier et bien d'autres noms connus. Mais la

tourmente révolutionnaire arrêta l'activité de jeune Académie, un décret de la Convention l'ayant supprimé en 1793. Elle réapparaît en 1796 sous une forme modeste, puis en 1802, sous le nom de « Société des Sciences et des Arts de la ville de Grenoble », et compte alors parmi ses membres le préfet Fourier et l'égyptologue Champollion aux côtés de Choderlos de Laclos. De nouveau mise en sommeil après les Cent-Jours, elle ne reprend vie qu'en 1836 sous l'impulsion d'un maire énergique, Hugues Bérriat, et recouvre même, en 1844, son nom d'« Académie delphinale » dont elle était privée depuis un demi-siècle. Elle est reconnue d'utilité publique en 1898 et va désormais rassembler les principaux témoins de l'histoire intellectuelle de l'Isère et du Dauphiné. Pour ce qui est de son installation, les 40.000 volumes de la bibliothèque de Mgr de Caulet

trouvèrent d'abord place dans les locaux situés dans l'ancien collège des Jésuites (actuel lycée Stendhal). On en voit encore l'entrée depuis le passage du Lycée, entrée toujours surmontée de l'inscription « Bibliothèque publique ». Il y avait là une enfilade de quelques salles, dont l'une servait de salle de réunion.

Puis l'ensemble fut transféré dans le Musée-Bibliothèque de la place de Verdun, construit en 1882. Là aussi, l'espace finit par manquer si bien que l'Académie dut se résigner à se séparer de la bibliothèque, par ailleurs dotée depuis longtemps de sa propre administration. Elle se réunit dans plusieurs locaux successifs dépendant de la caisse d'Épargne avant de s'installer aux Archives départementales, tandis que la bibliothèque municipale était transférée dans ses locaux actuels du boulevard Maréchal Leclerc.

Activités

L'Académie a pour buts d'encourager les arts, l'histoire, les lettres les sciences et techniques, la conservation du patrimoine et toutes études intéressantes les départements de l'Isère de la Drôme et des Hautes Alpes qui constituent l'ancienne province du Dauphiné.

Ce travail est essentiellement basé sur les « communications » présentées à chacune des séances mensuelles. Les trois quarts portent généralement sur l'histoire locale, le reste se partageant entre la géographie au sens large, les arts (la peinture en général) et la médecine. Il y a peu de littérature car deux autres sociétés s'en occupent (*Ex-Libris* et *Ecrivains dauphinois*). Ces communications sont imprimées tous les mois dans le bulletin de l'Académie qui, par sa qualité et sa régularité, est envié par les autres académies de province. C'est une lourde charge financière et une charge matérielle pour le secrétaire perpétuel mais un trait d'union irremplaçable entre les membres, en même temps qu'une source de documentation appréciée car les communications doivent comporter, au moins en partie, des apports originaux. A ce bulletin s'ajoutent des travaux exceptionnels ou circonstanciels, comme le *Livre du Millénaire* publié en 2001 pour rassembler les conférences données à cette occasion pendant une année académique complète.

Un Prix

Enfin, l'Académie décerne tous les ans un prix destiné à honorer et faire connaître une œuvre, de nature quelconque, ayant contribué à conserver et exalter le patrimoine local. Ce prix consiste en une médaille aux armes du Dauphiné, gravée au nom du lauréat. Il peut être décerné à une personne ou à une institution.

Ses Membres

Au nombre de 450 environ, ils se répartissent en titulaires(60) et associés, conformément à la structure des académies traditionnelles. Les membres titulaires sont choisis en fonction de critères portant sur leur œuvre passée ou présente au service du patrimoine culturel dauphinois et du rayonnement qu'ils peuvent ainsi apporter à notre compagnie. Quand un fauteuil se libère, le choix du successeur se fait, sur acte de candidature, au sein de l'assemblée générale des membres titulaires

Jacques DEBELMAS

**Académie delphinale, Archives départementales de l'Isère, rue Auguste Prudhomme - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 54 37 81 -- Président : G^{al} Alban Barthez, secrétaire perpétuel : M. Yves Armand**

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2003

Compte rendu de la réunion tenue à l'Institut de France

M. Michel Woronoff, président de la Conférence, accueille les participants. Il salue M. Jean Leclant, secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et le remercie pour l'invitation à la séance publique de cette Académie (vendredi après-midi), séance qui sera ouverte aux membres des Académies des provinces, ainsi que le rappelle M. Jean Leclant. M. Michel Woronoff dit sa joie du retour du Général Edmond Reboul après sa maladie. Il excuse l'absence de M. le Chancelier Pierre Messmer, rappelle la mémoire du bâtonnier Albert Brunois qui a encouragé la fédération des académies des provinces.

M. Alain Plantey remercie M. Jean Leclant de l'avoir soutenu dans son action. Il rappelle qu'il a besoin de renseignements exacts, en particulier les adresses quand il doit les communiquer pour des convocations. Il insiste pour que les finances soient en ordre, en particulier au moment des passages de responsabilités. Il a besoin d'être informé des événements importants dans chaque académie (p.e. colloque sur Bossuet à Metz, sur Montesquieu à Bordeaux). Il fera tout son possible pour aider les académies des provinces, qui sont au contact des élites locales, et ont besoin d'être estimées et soutenues.

Dans son rapport moral, le Président Woronoff rend compte de l'activité depuis la réunion de Besançon. Il remercie l'Institut qui a accueilli nos réunions de bureau, M. Alain Plantey pour son sens de la mesure, M. Eric Peuchot pour son aide, Mme Six pour son efficacité et les autres membres du bureau. La *Lettre des Académies*, dont Mme Marie-Dominique Joubert est rédacteur peut et doit être dupliquée et distribuée dans les académies. M. Charles Mavaut a poursuivi son action internationale et M. Michel Woronoff, à cause de ses activités d'universitaire regrette de n'avoir pas pu donner toute sa mesure, ayant pu se rendre à l'Académie d'Alsace et à celle de Nîmes. Grâce au financement de M. Patrice Bonnefous et de la Fondation Singer-Polignac, *Akademos* peut continuer à paraître. Le président évoque l'étude faite par M. Jean-Pierre Remy pour la

refonte du site internet. Il annonce la réunion d'Angers (septembre 2004), celles prévues à Metz (Bossuet 2004), à Bordeaux (Montesquieu 2005), la réunion de Montpellier en 2006.

Après des remarques sur l'envoi du courrier aux académies, après le rappel des déplacements non statutaires à Caen, Strasbourg ainsi que celui qui est prévu à Bordeaux, le rapport moral est adopté à l'unanimité. Le rapport sur la réunion de Besançon, qui avait été publié dans la Lettre des Académies, est aussi adopté.

Mme Jeanine Bonamy présente son rapport financier avec de nombreux détails et explications, ainsi que le budget prévisionnel. Ce rapport est adopté à l'unanimité moins une abstention.

M. Jean-Pierre Remy présente son étude sur le site. Un site est la représentation internationale d'un organisme donné. Le visiteur d'un site veut être libre de mener sa recherche comme il l'entend. De plus la maîtrise de l'information doit être faite par un membre du bureau: le vice-président en exercice doit se charger de rapatrier le site et de le mettre à jour, cette formule permet une continuité sur 6 ans. Le site de la Conférence doit avoir des liens et intervenir en collecteur-orienteur. M. Jean-Pierre Remy a consulté 5 concepteurs de site. Dans la discussion, M. Alain Plantey signale que l'Institut pourrait aussi aider le site, si l'on fait référence à ses propres travaux. Toutefois l'Institut est une structure administrative et on ne pourrait pas rattacher le site de la conférence à l'Institut, comme le souhaiterait Mme Martine Chauney-Bouillon (Dijon). Il est aussi rappelé qu'on pourra mettre sur le site des renseignements difficiles à placer dans Akademos.

La proposition du Bureau que M. Jean-Pierre Remy poursuive sa mission est adoptée.

Sur la proposition de M. Michel Woronoff, l'assemblée exprime sa gratitude à M. le Chancelier Pierre Messmer pour l'appui constamment manifesté à son endroit et son accueil à l'Institut de France.

M. Michel Woronoff fait part à la Conférence des éléments préparés par Mme Catherine Lecomte, retenue par les grèves dans son université. La revue est le vecteur des travaux académiques, certains auteurs étant sollicités, au besoin en leur demandant de raccourcir leurs textes. Les articles ont trait aux sciences exactes et aux sciences humaines. Le numéro d'Akadémos à paraître en 2004 sera tiré à 1000 exemplaires, c'est aux académies de le diffuser parmi leurs membres. Akadémos ne publiera plus la composition des bureaux, mais un certain nombre de pages présenteront le travail fait par le G^{al} Edmond Reboul pour le site.

Mme Marie-Dominique Joubert présente son activité pour la Lettre des Académies. Bulletin de liaison entre nos académies, cet outil de communication commence à susciter des envois spontanés. Mme Marie-Dominique Joubert souhaite des documents pour illustrer les prochains numéros. Elle remercie M. Alain Plantey et le G^{al} Edmond Reboul pour leur aimable collaboration, ainsi que M. Jean Leclant qui a accepté de donner un texte pour le N° 4. Elle souligne que tous ces liens nous rapprochent de l'Institut. Le N° 4 est prévu en janvier 2004, le n° 5 en mars-avril le n° 6 en juin ou septembre.

Le vice-président Jean-Pierre Remy donne le programme de la réunion de 2004 à Angers:

29 septembre 2004 : colloque sur les princes angevins et l'Europe

30 septembre 2004 : fin du colloque et assemblée générale de la Conférence

1^o octobre 2004 : l'art de la tapisserie, conférences et visites

2 octobre 2004 : la Loire, Cunault et Fontevault.

M. Charles Mavaut évoque les relations internationales et ses voyages au Canada (quatrième centenaire de l'arrivée de Champlain) et au Brésil, pays où il a tissé des liens personnels.

Questions diverses:

-M. Renaud Delubac (Rouen) suggère que des badges et une liste des participants soient distribués au début de la conférence.

M. Henri Mascart (Toulouse) signale que son Académie s'est proposé une réflexion sur le contrat social.

-M. Charles Mavaut cite l'Académie de Bordeaux qui s'intéresse aux risques côtiers, l'environnement et le principe de précaution, aspect juridique et maritime.

-Dans le cadre des activités pour la francophonie, M. Marcel Corneloup cite l'action des chorales "A coeur joie », et propose que le Québec soit associé de quelque façon à notre Conférence

-M. Gilbert Rose (Académie de Metz) présente la motion suivante:

La conférence des Académies des Sciences, Lettres et Arts constate avec regret la distortion entre l'enseignement du bon usage de la langue française et la pratique souvent déplacée des intermédiaires de masses (appelés "médias"), presse, radio et télévision : par exemple les féminisations utilisées abusivement dans le vocabulaire des métiers et des fonctions.

L'opposition des genres dit "masculin" et "féminin" n'est pas pertinente, puisque la grammaire distingue un genre non marqué ou extensif et un genre marqué ou intensif, indépendamment du sexe.

Ces nombreuses dérives ont été stigmatisées par le service du Dictionnaire de l'Académie Française dans les réponses aux questions courantes qu'on peut lire actuellement sur le site internet : www.academie-francaise.fr

La Conférence des Sciences, Lettres et Arts demande respectueusement aux ministres concernés par la sauvegarde de la langue française de bien vouloir intervenir pour la conservation du patrimoine linguistique de notre pays.

La motion est adoptée à l'unanimité.

-M. Marcel Corneloup remet à M. le médecin Général Edmond Reboul la Médaille de l'Académie de Lyon.

-M. Michel Vigneaux (Bordeaux) donne des précisions sur les journées Montesquieu (mai 2005).

-M. Michel Denizot annonce la réunion de la Conférence à Montpellier (automne 2006) précédée de la tenue d'un colloque scientifique en liaison avec la médecine.

-Le Général Alban Barthez signale la réunion prévue de la conférence à Grenoble (automne 2008).

Sur ces perspectives d'avenir, la séance est levée à 12h30

Jean-Gérard THEOBALD
Secrétaire général de la Conférence